

MAIRIE DE VAL DE CHALVAGNE
04320 A.H.P.

TEL/FAX : 04 93 05 40 29

Le 03 février 2018

COMPTE RENDU SOMMAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU SAMEDI 3 FÉVRIER 2018
CGCT ARTICLE 2121. 25

Etaient présents : tous les membres en exercice excepté Mme Marie-Laurence SOKOLOFF, qui a donné son pouvoir

Dans cette réunion, il a été décidé et voté, à l'unanimité :

- La vente à la SAFER des terrains « la Barre du bois ».
- La restauration des gypseries de l'escalier du château de Castellet-Saint-Cassien.
- L'échange de terrains avec M. Gil Florini.
- La réhabilitation d'une partie du chemin des Cheneviers.
- La désignation des représentants de la commune au sein de la CLECT créée par le Conseil Communautaire de la CCAPV
- Informations diverses :
 - ✓ Réseau Voisins Vigilants et Solidaires
 - ✓ Village prudent
 - ✓ Présentation du graphique du débit de la source des Audiberts remis par M. Cabon

Le Maire :
Christian GATTI

